

1 Cour pénale internationale.
2 Chambre de première instance 1.
3 Affaire le Procureur contre Thomas Lubanga Dyilo numéro ICC-01/04-01/06.
4 Audience à huis clos *ex parte* réservée au Greffe et à l'Unité d'aide aux victimes et aux
5 témoins.
6 Mardi 4 mars 2008.
7 L'audience est présidée par le Juge Fulford.
8 L'audience est ouverte à 11 h 03.
9
10
11
12
13
14
15
16 Pages 1 à 15 Expurgées – Audience à huis clos
17
18
19
20
21
22
23
24
25 L'audience est levée à 12 h 01.